



Pont-du-Château

FÉVRIER
2025

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE

PONT-DU- CHÂTEAU

16

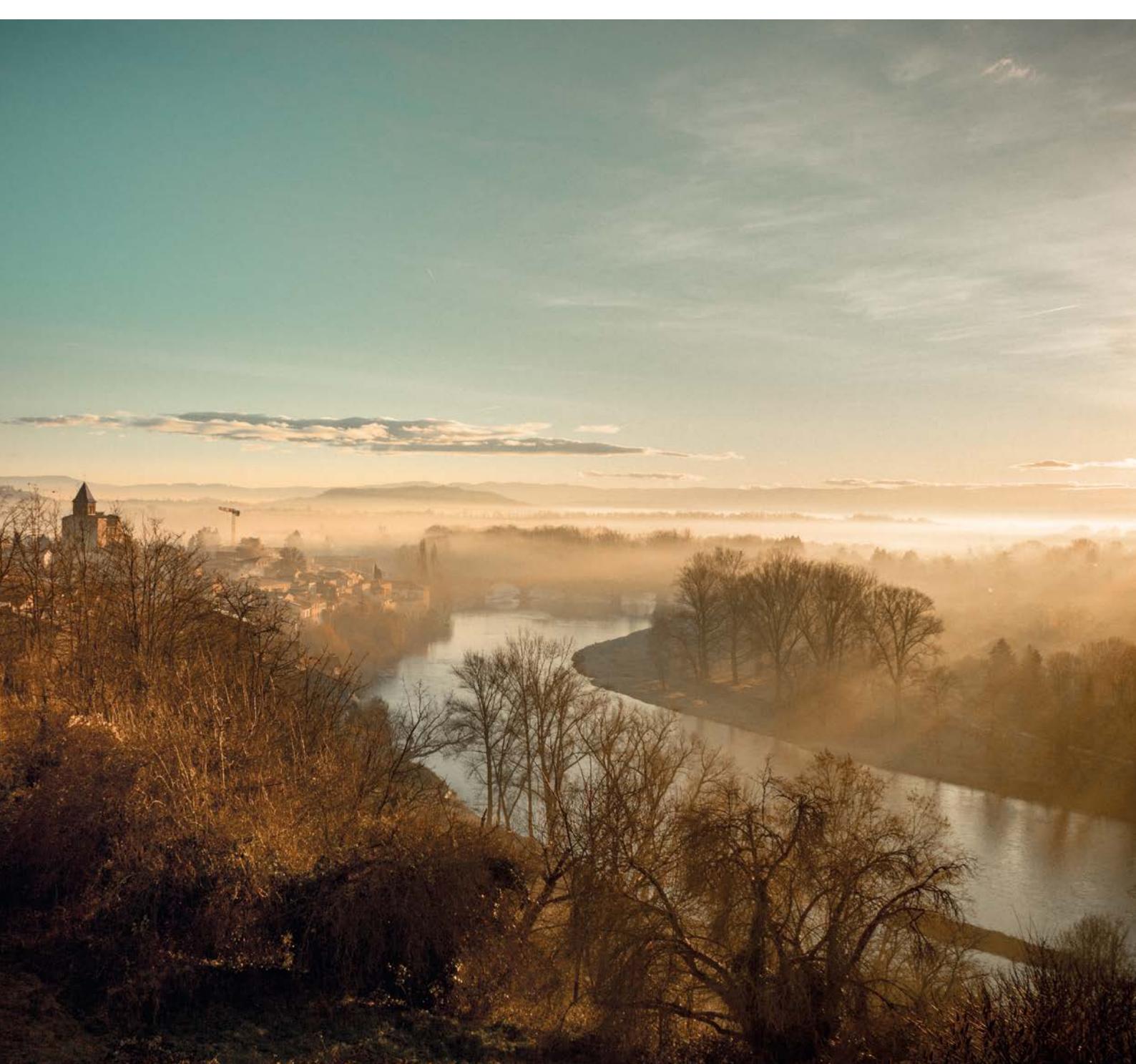
Budget
communal

21

Espace Jeunes : du nouveau
pour nos ados !

24

PLUi : l'enquête publique
est en cours



sommaire

03 Édito

04 Vie citoyenne et municipale

- De nouveaux locaux pour l'accueil des administrés en mairie p. 4
 Des jeunes impliqués dans le devoir de Mémoire p. 6
 Vers une nouvelle vie pour les monuments funéraires p. 7

8 Cadre de vie

- SMTC : de nouvelles offres en perspective p. 9
 Préservation de la ressource en eau : zoom sur le champ captant des Cotilles p. 11

12 En un clin d'œil

14 Vie culturelle et animations

- Un premier semestre en musique p. 14
 Le réseau Imago et les Workshop, Késako ? p. 15

16 Dossier du mois : budget 2025

18 Vie sociale et familiale

- Actualités liées à la Petite Enfance p. 18
 Espace Jeunes : du nouveau pour nos ados ! p. 21

22 Vie politique

24 Clermont Auvergne Métropole

25 Vie économique et commerçante

26 Vie associative et sportive

Rétrocessions

Afin d'effectuer une régularisation qui attendait depuis de nombreuses années, après discussion entre le maire et les services de la métropole, les rétrocessions des lotissements suivants seront réalisées, durant l'année 2025 :

- Allée Marcel Douce
- Marianne, chemin des creux
- Les Bleuets
- Les Volcans 1 et 2
- Mortaix (allée du puy st Jean et Chemin Sté Marcelle)
- Allée Mondanel

Rentrée scolaire 2025-2026

- Les inscriptions scolaires des enfants non scolarisés à ce jour dans une école publique de Pont-du-Château (nés en 2022 ou avant) se feront du 5 mars au 4 avril 2025 en mairie.
- Plus de renseignements à partir de fin février : www.pontduchateau.fr (page Scolarité et enseignement / onglet Vie Quotidienne) ou tél. 04 73 83 73 72
- Les inscriptions périscolaires s'effectueront pour leur part courant juin.



février 2025

Rédaction des textes

Mairie de Pont-du-Château
 Associations de Pont-du-Château

Crédits photos

(sauf mention contraire) :
 Mairie de Pont-du-Château
 Lycée Pierre Boulanger (p.6)
 David D'Angelo (p. 8 et 10)
 Alexandre Penot (p.12-13)
 Associations de Pont-du-Château
 (p. 26 à 30)

Conception

Marc Teyssier

Impression

Decombat
 25, rue Georges Charpak
 Zone des Montels III - BP 49
 63118 Cébazat
 04 73 25 06 62
 Dépôt légal février 2025
 Quantité 6 200 ex.

Contactez votre mairie

Place de l'Hôtel de Ville, 63430 Pont-du-Château
 Ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
 Tél. 04 73 83 73 70

Suivez l'actu de votre mairie

www.pontduchateau.fr
@villedeponduchateau
www.intramuros.org



édito



Madame Monsieur,

Même si nous sommes déjà en février, en ce début d'année 2025 il n'est jamais trop tard pour bien faire. Aussi, permettez-moi de vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches. J'ai bien entendu une pensée particulière pour celles et ceux malades.

L'année écoulée a été riche en événements et en défis pour notre commune. Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer le cadre de vie, soutenir nos associations et dynamiser notre économie locale.

Les travaux de modernisation et d'entretien des infrastructures ont été menés avec volontarisme. Il reste beaucoup à faire, notamment quant à l'entretien des bâtiments communaux qui ont été quelque part délaissés. Aujourd'hui, le constat est fait que de nombreuses structures demandent des travaux importants. Des actions en faveur de l'environnement et du patrimoine ont pu être mises en place malgré un contexte de budget très contraint.

Pour autant, nous ne pouvons ignorer le contexte international et national qui marque ce début d'année. Les incertitudes économiques et les tensions sociales nous rappellent combien la solidarité et l'engagement collectif sont essentiels. À Pont-du-Château, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour protéger avant tout les plus fragiles. Pour autant, il n'est pas simple de concevoir un budget lorsque l'État lui-même n'arrive pas à décider de celui de la Nation.

Cette période de doute amène nos entreprises à différer leurs investissements. Les bailleurs sociaux sont aussi malmenés par des coûts de construction de plus en plus élevés, mettant à mal l'ambition de pouvoir loger toutes celles et ceux qui le demandent, dans des conditions décentes. **Cette période pleine d'incertitude met à mal le fonctionnement des collectivités territoriales.** Nous devrons être prudents en matière d'investissements : certains projets seront mis en attente avant d'engager les finances de la ville, en attendant de retrouver confiance et stabilité dans la gouvernance nationale. **Pour autant, au terme de ce mandat, 78% de nos engagements seront réalisés ou en cours, ce qui est plus qu'honorables après avoir traversé de nombreuses et douloureuses crises depuis 2020.**

Sachez que nous ne ménagerons pas nos efforts pour contribuer au développement de Pont-du-Château, **en soutenant notamment nos associations. Elles font vivre notre commune et je tiens à remercier ici leurs bénévoles qui effectuent chaque jour un travail formidable.** Dans cette période où chacun se doit d'économiser l'énergie, il appartient à tous les citoyens, notamment dans le cadre de ces activités associatives, de faire preuve de responsabilité dans l'utilisation des biens publics.

Ensemble, en cette année 2025, nous continuerons à aller de l'avant pour faire de notre ville une commune où il fait bon vivre, une commune qui se tourne vers l'avenir avec confiance et ambition.

Bien à vous,

Patrick PERRIN

Maire de Pont-du-Château

De nouveaux locaux pour l'accueil des administrés en mairie

Depuis le 21 janvier, les services municipaux du rez-de-chaussée de la partie château ont quitté ces lieux pour intégrer de nouveaux locaux, plus adaptés, situés au rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie. Ce bâtiment, voisin du château, est accessible depuis la cour. Identifiable par ses volets blancs à l'entrée de l'enceinte de la mairie, il offre une amélioration significative des conditions d'accueil pour les administrés.

Un projet pensé pour répondre aux besoins des usagers

Depuis plusieurs années, les espaces d'accueil des usagers présentaient des limites importantes :

- **Problèmes d'accessibilité**, notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- **Manque de confidentialité**, limitant la qualité des échanges avec les publics.

Ces contraintes ont motivé la mise en œuvre d'un projet de réaménagement global, initié dès 2021 avec la labellisation France Services et la mission d'un programmiste pour optimiser l'utilisation des locaux municipaux.

Des services centralisés dans des locaux rénovés

Les locaux réaménagés de la Trésorerie accueillent donc désormais :

- **L'accueil général de la mairie** ainsi que **l'accueil du Pôle aménagement** ;
- **L'espace France Services** ;
- Le service **Vie citoyenne (Etat civil, élections, etc.)** ainsi que le **service des inscriptions et de la régie périscolaire**.

Ce regroupement vise à simplifier les démarches des citoyens en leur offrant un point d'accueil unique, moderne et accessible.

À noter

- **Des portes ouvertes** sont organisées le samedi 15 mars de 10h à 12h afin de permettre aux usagers de découvrir les nouveaux locaux.
- **Une étude vouée à l'aménagement du rez-de chaussée** du château sera menée en 2025, concernant essentiellement des mises aux normes.

Les travaux en quelques mots

Le chantier a débuté au printemps 2023 par d'importants travaux sur la toiture de la Trésorerie mais aussi 2 bâtiments attenants. Le cabinet d'architecte, "l'atelier OverWall" a été missionné en mai 2022. Les travaux d'aménagement intérieur ont débuté en décembre 2023 pour s'achever en fin d'année 2024.

La réhabilitation de ce bâtiment aura coûté près de 700 000 euros TTC. Ce montant comprend les travaux d'aménagement à proprement parlé mais aussi les bureaux d'études, l'architecte, le programmiste, les mises aux normes électriques et accessibilité, les travaux de sécurité-incendie, de toiture, le contrôle technique des locaux...

Ce chantier a été subventionné :

- par l'État à hauteur de 260 000 € (110 000 € au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement local et 150 000 € au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux)
- par le Département via le Fonds des initiatives communales à hauteur de 83 800 €.



Le Maire a signé la convention avec le général de division François-Xavier Poisbeau, secrétaire général de la Garde nationale



Les mairies apportent leur soutien à la réserve nationale

Le 15 novembre dernier, une délégation du secrétariat général de la Garde nationale s'est déplacée au siège de Clermont Auvergne Métropole pour la signature, avec les communes notamment, de conventions de partenariat de soutien à la réserve nationale.

En signant ou en renouvelant ces conventions, l'objectif est de relever le défi du doublement de la réserve, fixé par le Président de la République française en :

- créant une dynamique qui dépasse les réserves de chaque composante ;
- facilitant la démarche d'engagement opérationnel auprès des Forces de Défense et de Sécurité ;
- valorisant l'engagement en favorisant la cohésion nationale et le développement de l'esprit de résilience.

Évolution de la population castelpontine en chiffres

Au 1^{er} janvier 2025, la population totale de la commune, selon les données de l'INSEE, s'établit à 12 743 habitants, soit une légère diminution de -0,34 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse marque une rupture après **huit années consécutives d'augmentation**.

Depuis 2010, la commune a connu une croissance notable, passant de 10 553 habitants à son pic de 12 786 habitants en 2024, soit une augmentation totale de plus de 2 200 habitants (+21 %). Les périodes les plus marquantes de cette dyna-

mique se situent entre 2018 et 2022, avec des taux de progression annuels dépassant 2 %, voire 3 % certaines années.

En revanche, quelques années de stagnation ou de baisse ont été observées, notamment en 2015 (-0,82 %) et 2016 (-0,13 %). La récente baisse de 2025 peut s'expliquer par des facteurs à approfondir, comme les dynamiques migratoires, économiques ou démographiques (taux de natalité et mortalité).

Cette évolution met en lumière les enjeux d'attractivité et de services publics pour notre commune.

ANNÉE	POPULATION TOTALE	ÉVOLUTION EN %
2010	10 553	1,56
2011	10 724	1,62
2012	10 867	1,33
2013	10 891	0,22
2014	10 910	0,17
2015	10 820	- 0,82
2016	10 806	- 0,13
2017	10 951	1,34
2018	11 166	1,96
2019	11 473	2,75
2020	11 736	2,29
2021	12 102	3,12
2022	12 487	3,18
2023	12 641	1,23
2024	12 786	1,15
2025	12 743	- 0,34

État Civil

Naissances, mariages et décès entre le 16 septembre 2024 et le 20 janvier 2025

Ils se sont unis

Maxime HLADYSZ et Julie SERVOIR
Antoine SABATIER et Claire FALZARANO
Bruno ROUVIDANT et Chrystelle MERAVILLE
Davy ROUSSEL et Léane VILAR
Imrane DJEROUAT et Soraya HAOULI
Didier VIALA et Delphine DUJON

Ils sont nés

Liam CESSAC
Romy TINET SERVIER
Océane RABRET
Armel MANHES PLANTARD
Déva DA ROCHA
Imran BOUHALASS
Gabie PHILETAS
Djahylonn BACO

Ils nous ont quittés

Georgette BLANCHANT née DAMATTE - Marguerite ROBIN née BENOIVIC - Paule DELAIRE née LACROIX - Christian GRAVIERE - Mauricette DUNAUD née DILLENSCHNEIDER - Bernard PEYRON - Maria Da Gloria DOS SANTOS née CARMO NASCIMENTO - Jean CHEVALIER - Pilar CARDONA née SOLER - Dominique PARNIÈRE - Micheline MOULY née BARDAUD - Roger CHARBONNIER - Micheline FOURNET née BOIRIE - Georges DESSALLES - Jean SIMON - Robert FEYDIEU - Marcel RAYMOND - Nathalie MARTINS née ROUCHY - Maria PEREIRA née DA COSTA GONCALVES - Jacques CHANDELON - André GOUTTEBEL - Elvire BELETTE née CAFFI - François PRULHIÈRE - Jeannine PRULHIÈRE née ARTAUD - Charlotte ABT née GLESS

Dans le cadre de sa politique de protection des données personnelles, ne figurent ici que les noms des personnes pour lesquelles la mairie dispose d'une autorisation explicite de publication.

Des jeunes impliqués dans le **devoir de mémoire**

Aujourd’hui en Terminale au Lycée Pierre Boulanger, les élèves de Bac Pro maintenance des véhicules auto et poids lourds ont été reçus en mairie, le 20 novembre dernier. En présence du Maire et accompagnés de leurs enseignants, ils ont été accueillis par M. Alain Granouillet, Vice-Président 63 de la Fédération nationale André Maginot et de M. Dareau, ancien combattant **1 2**.

A l’origine de cet accueil en mairie, un projet portant sur le devoir de mémoire, mené par les 30 élèves de cette classe durant leur année de Première. **Ce projet avait un double objectif : la réalisation d’une exposition sur le parcours d’un résistant et déporté, Marcel Lacquit, et l’organisation d’un voyage mémoriel dans le centre de mise à mort d’Auschwitz-Birkenau.**

Séverine Roux, Muriel Bresson et Pierre Dubois-set, les enseignants à l’initiative de ce projet, soutenus dans leur démarche par les proviseurs du lycée, M. Mitton et Mme Marion, sont partis du témoignage écrit et audio de Marcel LACQUIT, grand-père de Séverine Roux. A partir de ces précieuses ressources, les élèves ont mené un véritable travail d’enquête en se plongeant dans le passé familial en lien avec le fil de l’Histoire.

Ce témoignage a permis aux élèves de mener un travail de recherches sur l’histoire locale,

en se rendant notamment aux Archives départementales (réseaux de Résistance à Saint-Dier-d’Auvergne et Billom, chantiers de jeunesse aux Martres d’Artière, rafle de Billom en décembre 1943, Gestapo à Chamalières, Prison du 92 entre autres) **3**.

Le résultat de ces recherches approfondies a donné lieu à une exposition de 5 panneaux (réalisée avec la complicité et la compétence d’étudiants de 1^{re} année de BTS du Lycée Lafayette) présentée pour le Concours National de la Résistance pour la session 2023-2024. Ces panneaux ont été remis aux différentes mairies (Pont-du-Château, Billom et Mirefleurs) ayant participé financièrement au voyage mémoriel à Cracovie et Auschwitz en mars 2024.

Ce fut bien sûr un voyage riche en émotions pour tous, élèves comme enseignants qui ont pu apprêter la politique génocidaire du régime nazi en découvrant l’ancien ghetto de Podgorze, le musée de l’Occupation dans l’Usine de Schindler et le camp d’Auschwitz Birkenau **4**. D’autres institutions ont apporté leur aide comme la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CSE Banque de France, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, ou encore le Ministère des Armées, sans oublier les donateurs de la Trousse à Projet.



Audio sur la genèse du projet expliqué par les élèves et les enseignants



Montage photos et vidéos sur la visite d’Auschwitz Birkenau



Témoignage de Marcel Lacquit

1



2



3



4





Vers une nouvelle vie pour les monuments funéraires

Dans le cadre des opérations de reprise de concessions funéraires abandonnées, la Ville s'engage dans une démarche innovante et solidaire en proposant la vente de monuments funéraires d'occasion. Cette initiative, en phase avec la politique de développement durable de la Municipalité, répond à un double objectif :

- **Écologique** : donner une seconde vie à des monuments encore en bon état, tout en réduisant le gaspillage et l'empreinte environnementale.
- **Social** : offrir une solution accessible à des familles disposant de moyens financiers limités, leur permettant ainsi de se recueillir dignement sur une concession familiale.

Les monuments concernés ont été soigneusement sélectionnés et sont proposés à la vente à des tarifs très abordables. Un catalogue complet est désormais disponible au sein du service Vie citoyenne. Cette action témoigne de l'engagement de notre collectivité en faveur d'une gestion responsable des ressources, tout en répondant aux attentes des administrés.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif ou consulter le catalogue ? Rendez-vous sur le site Internet de la ville ou contactez le service Vie citoyenne au 04 73 83 73 70 ou par e-mail : viecitoyenne@pontduchateau.fr.

Les nouveaux délégués de classe du Collège Mortaix reçus en mairie

Les 22 délégués de classe de 6^{ème} et 5^{ème} du collège Mortaix se sont rendus en mairie le mardi 19 novembre dans le cadre de la formation à leur nouvelle mission de représentants des élèves de leur classe.

Accompagnés par les deux Conseillères Principales d'Education du collège, M^{mes} Sciauveaux et Fontaine, ils ont été reçus par le Maire et plusieurs adjoints pour aborder avec eux des thèmes fondamentaux comme l'élection et la représentation nationale, la citoyenneté, la laïcité, la solidarité.

Les élus municipaux leur ont expliqué le fonctionnement du Conseil municipal Junior, le maire junior étant lui-même scolarisé en classe de 6^{ème} au collège Mortaix. Cette visite aura constitué un moment important de rencontres pour les élèves.



Actions du Conseil municipal des Jeunes

Dans le cadre de leur mandat, les membres du Conseil municipal Junior se sont illustrés lors de diverses manifestations : organisation d'une collecte au profit de l'arbre de noël des Restos du Coeur 1, présence à la découverte des illuminations de Noël, au Téléthon ou encore à la Cérémonie des Vœux de la Municipalité 2.



Rappels en matière d'urbanisme

Déclaration d'Ouverture de Chantier : D.O.C.

Après l'obtention du permis de construire, le bénéficiaire doit impérativement procéder à une Déclaration d'Ouverture de Chantier (D.O.C.).

Cette demande doit être adressée dès le début des travaux à la mairie à l'aide du Cerfa n°13407*10.

Vous pouvez déposer votre D.O.C soit :

- sur la plateforme ;
- en Lettre Recommandé avec Accusé de Réception ;
- à l'accueil de la Mairie.

Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux : D.A.A.C.T.

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.) concerne les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire, un permis de démolir, un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable.

Cette demande doit être adressée dès la fin des travaux à la mairie à l'aide du Cerfa n°13408*12.

Vous pouvez déposer votre D.A.A.C.T. soit :

- sur la plateforme ;
- en Lettre Recommandé avec Accusé de Réception ;
- à l'accueil de la Mairie.

Entretien du refuge LPO

Le programme Refuge LPO, créé en 1921, est une mise en réseau de jardins et d'espaces verts écologiques intégrant et préservant la biodiversité dite de proximité.

Pont-du-Château compte trois refuges LPO :

- le premier, créé en 2012 sur le site du Serpolet
- le deuxième, créé en 2016, sur le site des jardins de plaisance de la Côte de la mine
- le troisième, labellisé en 2019, est situé au Caméléon.

Le service espaces verts du pôle de proximité en assure l'entretien.

Le refuge LPO du Serpolet offre un retour très positif en terme de biodiversité avec les 2 fauches annuelles et un ramassage permettant de ne pas appauvrir le sol et permettant l'implantation d'essences florales nouvelles et variées. Ces véritables réservoirs de biodiversité bénéficient aussi aux espèces animales qui ont pu être inventoriées : près de 38 espèces d'oiseaux, 25 espèces de papillons, 4 espèces de reptiles (lézards, orvets) et amphibiens et 4 espèces de mammifères (écureuil, lapin, hérisson, renard).

Ce havre de verdure de près de 3 hectares, montre bien que ville et nature peuvent cohabiter.



Crédit visuel : Alexis Magnier - Architecte

De nouveaux sanitaires installés Place Cathier

Dans le cadre de l'amélioration des équipements publics de centre-ville, la Mairie a remplacé l'ancien sanitaire Place Cathier par un nouveau bloc sanitaire automatique répondant aux normes d'accessibilité des personnes en situation de Handicap. L'aspect extérieur de ce nouvel équipement a été conçu conformément à l'avis de l'architecte des bâtiments de France afin de s'intégrer à la fois au bâti ancien existant et à l'architecture de la médiathèque.

Cet équipement sera opérationnel une fois les travaux de raccordements ENEDIS réalisés.

SMTC : de nouvelles offres en perspective

À l'issue des travaux de restructuration des réseaux de bus liés au projet Inspire, notre commune sera desservie par deux lignes régulières de bus, contre une seule aujourd'hui :

La future ligne 36

(tous les n° de lignes sont amenés à changer, mais cela est actuellement en cours de construction)

Elle permettra une nouvelle desserte plus fine du secteur sud-est de la commune, grâce à son nouvel itinéraire par les rues Jean Moulin, Jean Zay et l'avenue de la Gare.

Elle permettra une connexion plus rapide au centre-ville de Clermont-Ferrand du fait de son nouvel itinéraire par l'autoroute. L'entrée Est de Clermont-Ferrand sera également facilitée grâce à la mise en place du contre-sens bus sur la rue Anatole France, en service depuis septembre 2024. La future ligne 36 sera alors en voies réservées dès son entrée sur l'est de Clermont-Fd, et ce jusqu'à son terminus prévu à « Faculté », où des correspondances avec plusieurs lignes, dont les lignes B et C, seront permises.

En termes d'offre, cette ligne circulera du lundi au dimanche. L'offre fine est actuellement en cours de construction, mais il est prévu une amplitude de 5h30-22h du lundi au samedi avec environ 80 courses par

jour (deux sens confondus), et une amplitude légèrement plus restreinte le dimanche.

La future ligne 38

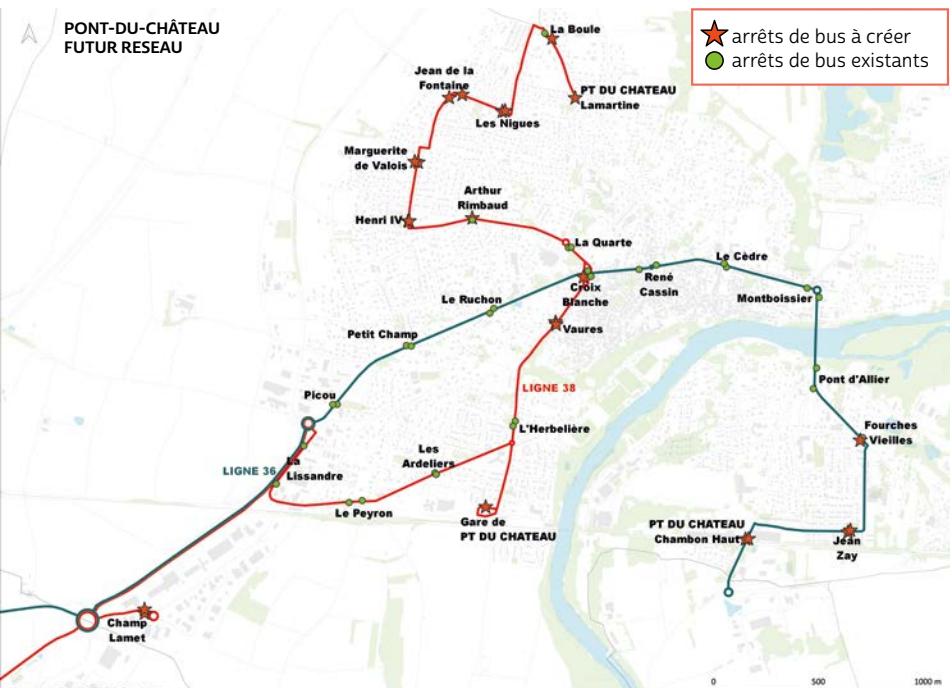
Elle permettra une nouvelle desserte nord-sud de la commune, avec desserte de la gare SNCF, contre une desserte uniquement est-ouest actuellement.

Elle permettra également une liaison avec la commune de Lempdes, une nouvelle desserte de la ZA de Champ Lamet, ainsi que de Marmilhat, où elle effectuera son terminus.

En termes d'offre, cette ligne circulera du lundi au samedi avec environ 40 courses par jour (deux sens confondus) sur la partie « Lamartine - Gare de Pont-du-Château », et une quinzaine de courses par jour en partiel, en direction de Lempdes.

L'offre fine est actuellement en cours de construction, mais il est prévu une amplitude de 7h-20h du lundi au vendredi, et une amplitude légèrement plus restreinte le samedi.

La mise en service de ces deux lignes (et du nouveau réseau dans sa globalité) est prévue pour décembre 2025.



Programme de logements NOVALYS

Une réunion publique s'est tenue en mairie le 16 décembre pour informer les riverains d'un nouveau projet de construction de logements au droit du rond-point de Montboissier, à l'emplacement des anciens locaux des Granits d'Auvergne.

Sur cette parcelle de 5430 m², l'aménagement de 78 logements est prévu. Les travaux viennent de démarrer pour une livraison panifiée fin 2026.

Travaux de voirie

Les travaux de voirie sont programmés et gérés par la Métropole via le pôle de proximité Limagne.

Travaux dernièrement réalisés

La réfection de la chaussée sur l'avenue des frères Lumière a été réalisée en fin d'année dernière.



Travaux en cours et à venir

- En février et mars : des travaux sur le réseau d'adduction d'eau auront lieu place de la Croix Blanche. La réfection de la chaussée sera réalisée en avril.
- En avril : des travaux sur le réseau d'adduction d'eau potable seront menés allée du Parc. Suivront, en mai, les travaux de réfection de la voirie.

L'espace sports et loisirs du COSEC bientôt livré

Débutés fin octobre, les travaux de l'espace de sports et de loisirs à proximité du collège Mortaix sont maintenant bien avancés. La livraison est prévue au mois de mars.



Réfection du terrain du LEP

Après une bonne année de travaux, la réfection du terrain du LEP est terminée. Une nouvelle pelouse a été semée, avec une sélection de graminée et micro-trèfle résistant à la sécheresse, une planimétrie retravaillée et enfin de nouveaux buts et filets. La réouverture est imminente, dans l'attente d'une météo plus clémence afin de ne pas mettre à mal le terrain. Cette nouvelle pelouse permettra d'effectuer une rotation pour réaliser des travaux plus qualitatifs sur les autres terrains.



Stop aux dépôts sauvages

Un florilège de dépôts sauvages... On se passerait bien d'un tel album photos !

Il est rappelé que, en pleine nature ou en pleine rue, les dépôts d'ordures sur le domaine public sont **STRICTEMENT INTERDITS ET PASSIBLES D'AMENDES** d'au minimum 135 €.

Sans compter la piètre image que cela renvoie de la commune et de ses habitants.



Des économies d'énergie avec le thermostat connecté Voltalis



Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques, Clermont Auvergne Métropole mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition énergétique. **En partenariat avec la société française Voltalis, elle propose ainsi aux habitants de son territoire chauffés électriquement, une solution pour consommer moins et mieux !** Pont-du-Château soutient ce dispositif.

Totalement gratuit et sans abonnement, ce thermostat connecté se matérialise par des boîtiers connectés à chacun de vos radiateurs électriques. A ce thermostat s'ajoute une application mobile « MyVoltalis ». Grâce à cette solution connectée, vous maîtrisez votre consommation et pilotez votre système de chauffage pour gagner en confort au quotidien.

Cet outil vous permettra de suivre votre consommation d'électricité en temps réel, de programmer à distance votre chauffage pièce par pièce et à distance, en toute simplicité, selon vos habitudes de vie.

Cette technologie permet de soulager le système électrique lors des pics de consommation ou des baisses de production d'énergie. Le petit plus : vous réduisez vos émissions de CO₂ !

Les conseillers Voltalis sont à votre disposition au 09 72 10 17 18 ou par mail : cam@voltalis.com

Préservation de la ressource en eau

Zoom sur le champ captant des Cotilles

Situés en bord de rivière Allier au Buisson à Pont-du-Château, les puits de captage d'eau des Cotilles, exploités par le Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) de Basse Limagne et le Syndicat intercommunal eau et assainissement (SIAE) Rive Gauche de la Dore, **puisent dans la nappe alluviale de l'Allier pour alimenter en eau potable environ 30 000 habitants sur un grand territoire au sud-est de Pont-du-Château jusqu'à Billom et Courpière.**

Pour garantir la qualité de l'eau potable, les deux syndicats ont noué depuis 2021 un partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Auvergne afin de renforcer la protection de la ressource en eau et de la biodiversité autour des puits de captage. Dans cette perspective, différentes actions ont été définies.

Augmentation de la maîtrise foncière

Huit promesses de vente et six promesses d'échange foncier ont été signées, avec l'accord des 6 exploitants agricoles concernés, plusieurs ayant appuyé la démarche. La zone tampon est devenue ainsi maîtrisée en quasi-totalité. Au total, une douzaine d'hectares supplémentaires ont été acquis au sein du champ captant.

Pratiques agricoles

Sur les nouvelles parcelles ainsi formées, les pratiques agricoles ont été définies avec les agriculteurs. Sur les quelques parcelles maîtrisées par les syndicats, les bonnes pratiques agricoles ont été sécurisées et pérennisées au travers de baux ruraux à clauses environnementales. Sur la zone tampon, 10,5 ha d'anciennes cultures ont été semés en prairie et des conventions de mise à disposition SAFER ont été mises en place.

Plantation d'une haie bocagère

Effectuée en novembre 2024, à la limite entre prairies et cultures, la plantation d'1,5 km de haies bocagères (photo ci-dessous), composées de 2 800 plants d'essences locales et diversifiées va permettre de renforcer la protection de la ressource en eau. En effet, les haies ont la capacité d'intercepter les éléments chimiques qui transitent dans les eaux du sol.

Ces haies et prairies sont donc le gage d'une bonne qualité d'eau de la rivière et de sa nappe alluviale, aussi importante pour la biodiversité que peut l'être l'eau potable pour nous, humains.

Ce projet a coûté près de 100 000 € pour les acquisitions foncières, et environ 90 000 € pour les actions menées par le CEN Auvergne de concertation, d'étude et de travaux. Il a été financé principalement par le Syndicat de Basse Limagne et le Syndicat Rive gauche de la Dore. La plantation de haie a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



en un clin d'œil

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

Le 16 novembre dernier, le Caméléon accueillait la Soirée d'Accueil des nouveaux arrivants organisée par l'association Pont-du-Château Accueille en partenariat avec la commune.



Marché de noël

Le samedi 14 et le dimanche 15 décembre avait lieu le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes et la Commune. Parmi les partenaires fidèles à ce rendez-vous : la Grappe Pontéière, le club Toujours Jeunes et le Chœur des Bateliers.



Illuminations et décos de noël

Le mercredi 4 décembre, les Castelpontins et Castelpontines ont eu l'occasion de découvrir les illuminations et décorations du centre-ville de la commune. Ces dernières ont en partie été réalisées par de jeunes Castelpontins, venus participer aux ateliers décos proposés par le pôle Animation de la Ville.



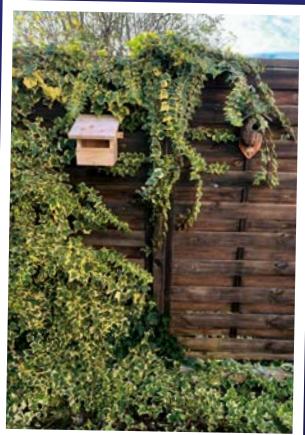
Concours Environnement : des prix remis aux participants

La remise des prix des concours « Maisons et Jardins fleuris » ainsi que « Photographiez la Biodiversité » a eu lieu le 24 novembre. Bravo à tous les lauréats et participants !



Biodiversité : des ateliers nichoirs ont été proposés

Le 19 octobre 2024 puis le 26 janvier 2025, des familles castelpontines sont venues confectionner leur propre nichoir à oiseaux à l'occasion d'ateliers organisés par la commune en collaboration avec des bénévoles de la Ligue de Protection des Oiseaux de Cournon. Environ 140 personnes ont participé à ces ateliers. Les nichoirs sont maintenant installés dans les jardins !



Cérémonies des Vœux du Conseil municipal

Le 7 janvier, le Conseil Municipal remettait cinq médailles du travail lors de la cérémonie des vœux au personnel de la mairie et du CCAS.

Le 10 janvier, le Maire, en compagnie du Conseil municipal Junior, présentait ses vœux aux forces vives. A cette occasion, la caserne de sapeurs-pompiers et la brigade de gendarmerie ont reçu la médaille de la ville au titre de leur engagement et de leur travail dévoué auprès de la population.



Les journées à thème de la crèche

« Pull de noël » et « Novembre bleu »... Voici 2 exemples de journées à thème proposées aux familles par la crèche. Chacun pioche dans son tiroir tenues et accessoires et c'est parti pour une journée qui sort de l'ordinaire et pleine de bonne humeur !



Agenda de la Médiathèque

Programme non exhaustif - Retrouvez davantage d'animations sur le site Internet des bibliothèques : <https://bibliotheques-clermontmetropole.eu>

Focus sur le partenariat avec Clermont Auvergne Opéra

EXPOSITION "EN SCÈNE ! L'ENVERS DU DÉCOR"

- Jusqu'au au 1^{er} mars aux horaires d'ouverture

Entrez dans le monde fabuleux et inventif de la scénographie du spectacle En scène ! (Re)découvrez la comédie musicale produite en juin 2023 par Clermont Auvergne Opéra et la Fondation Trait d'union Auvergne.



Semaine de la poésie

LECTURE-RENCONTRE AVEC SARA GRÉSELLE, POËTESSE

- Le samedi 22 mars à 10h - Tout public - Sur inscription

Dans le cadre de la 38^e Semaine de la Poésie, la médiathèque aura le plaisir d'accueillir Sara Gréselle. Autrice et illustratrice belge, la poétesse manie aussi bien l'écriture que le dessin, le théâtre et la marionnette. Elle jongle avec ces domaines et les rend indissociables dans ses créations.



Clermont Innovation Week

INITIATION À L'IMPRESSION 3D PAR L'ATELIER DE MALAUZAT

- Le samedi 12 avril à 14h - Tout public dès 10 ans - Sur inscription

Plongez dans l'univers captivant de l'impression 3D grâce à cet atelier d'initiation accessible à tous. Vous apprendrez les bases du fonctionnement des imprimantes 3D et découvrirez comment concevoir un objet simple à travers la thématique du jardin et du printemps.



Tous au compost !

Deux animations menées en partenariat avec le service déchets de Clermont Auvergne Métropole vous sont proposées :



COMPOSTAGE COLLECTIF, COMMENT ÇA MARCHE ?

- Le mercredi 9 avril à 14h30 - Tout public dès 5 ans - Heure d'arrivée libre

Partez à la découverte du fonctionnement du compostage, la dégradation et la valorisation des biodéchets ! Cet atelier sera l'occasion d'échanger autour du composteur collectif installé devant votre médiathèque.



ESCAPE GAME "MISSION RETOUR À LA TERRE"

- Le mercredi 9 avril à 14h30 et 15h15

Tout public dès 12 ans - Sur inscription

ADO NUNCHAKU RECHERCHE ENVIRONNEMENT est une société créée afin de réaliser des recherches sur la décomposition de la matière. Elle souhaite recruter de nouveaux membres. Pour cela, des stagiaires vont être mis à l'épreuve ! Venez tester votre capacité d'analyse, fondamentale dans le domaine de la recherche !



Rendez-vous aux Jardins

ATELIER JARDINAGE AVEC CHRISTIAN DESLIGNES

- Le samedi 7 juin à 14h30 - Tout public - Sur inscription

À l'occasion de la 22^e édition des Rendez-vous Aux Jardins du 6 au 8 juin qui portera sur le thème "Jardins de pierres - pierres de jardins", Christian Deslignes propose un atelier jardinage afin de créer une petite rocaille dans l'un des bacs de la médiathèque.



Partir en Livre 2025

EXPOSITION DE L'ILLUSTRATRICE JULIETTE LAGRANGE

- Du 17 juin au 08 juillet aux horaires d'ouverture



ATELIER D'INITIATION À L'AQUARELLE AVEC JULIETTE LAGRANGE

- Le mercredi 25 juin à 10h30
dès 6 ans - Sur inscription



*Les inscriptions se feront à partir du 25 mars pour les événements d'avril à juin.
Tél. 04 43 762 762 / Mail : bibliotheque.pont-du-chateau@clermontmetropole.eu*

Un premier semestre en musique

Vendredi 14 mars • 20h30

Concert du groupe canadien ÉTÉ

Le Caméléon



Samedi 22 mars • 18h

Concert de l'association VOXIM

Salle polyvalente



Samedi 29 mars • 20h30

Concert Chœurs des Terres Noires

Le Caméléon

Samedi 12 avril • Horaire à définir

Concert de Printemps de la Batterie fanfare l'Indépendante

Le Caméléon

Samedi 3 mai • 20h30

Concert de l'association VOXIM

Le Caméléon



Samedi 24 mai • 21h

"Mobil dancing"

Fête de clôture de la saison culturelle

Plage des Palisses



Dimanche 8 juin • 16h30

Concert des découvertes École de musique

Le Caméléon

Samedi 14 juin • 20h30

Concert des musiques actuelles amplifiées École de musique

Le Caméléon



Dimanche 15 juin • 17h

Concert d'été École de musique

Le Caméléon



Samedi 21 juin • Horaire à définir

Fête de la musique Prestations de l'École Municipale de musique et des associations musicales castelpontines

Place de l'hôtel de ville

Le réseau ImagO et les workshop ? KESAKO ?

Le Caméléon est un complexe à la fois sportif et culturel qui abrite différents espaces : une salle de sport, une salle de spectacles, un espace polyvalent mais également **un studio de répétition pour les musiciens amateurs**.

Dédié aux musiques actuelles, ce lieu de pratique, ouvert depuis 2018, est équipé d'un backline complet (batterie, amplis basses, guitares...) et d'une sonorisation simple d'utilisation pour un usage en autonomie. Le Studio du Caméléon est accessible tous les jours de la semaine sur des créneaux de 3h minimum.

La présence du Studio de répétition au Caméléon, nous inscrit de facto dans ce réseau appelé **ImagO** qui rassemble plusieurs lieux de pratiques des musiques actuelles de la Métropole clermontoise tel que Le Tremplin à Beaumont, La Vague à Gerzat, le Comptoir des sons à Clermont-Ferrand ou encore les deux pôles d'expérimentation et de pratique ImagO Cébazat et Imago C2N Croix-de-Neyrat. Tous ces lieux ont en commun de proposer *a minima* des studios de répétition



La chanteuse Maya Kamaty (photo : Julien Bruhat)

équipés aux musiciens des musiques actuelles de la région. Les deux pôles d'expérimentation disposent quant à eux d'une offre plus étendue autour de l'image et de la musique assistée par ordinateur, communément appelée MAO.

Pour compléter ces offres qui visent à accompagner les artistes et à soutenir le développement économique de la filière musique-image du territoire, le **réseau ImagO** propose depuis plusieurs années, des **Workshops** qui sont des **cessions de formations gratuites à destination des musiciens amateurs** afin de les aider à progresser dans leur pratique.

Le prochain workshop prévu au Caméléon aura lieu samedi 15 mars 2025 de 10h à 17h.

Il s'agira d'un **stage vocal** pour les chanteurs, professionnels ou non ayant un niveau avancé.

Ce stage est gratuit sur réservation et sera **animé par Julie Morpan Pallier, coach vocal** diplômée du Studio des Variétés qui vous aidera à comprendre comment prendre soin de votre voix, avoir des pistes techniques à explorer pour mettre en avant les textes et acquérir de l'endurance.

Consultez le programme complet des workshop imagO sur le site Internet clermontmetropole.eu (onglet Bouger, se divertir - page Musique)

Prévoir repas tiré du sac.
Parking gratuit sur place
Accès via le train directement au Caméléon.

Renseignements – Réservations :
imagoc2n@clermontmetropole.eu

Retours en images

Ateliers "Déco de Noël"



Cette année, les ateliers ont permis de réunir 72 parents et enfants pour la création de décorations qui ont été accrochées dans le sapin du centre-ville et de fresques installées devant les groupes scolaires publics. Une nouveauté que chacun a pu apprécier en se promenant.

Après-midi Jeux



L'association "Au plaisir de Jouer" et la commune continuent à proposer des après-midi ou soirées Jeux de société aux habitants. Les deux dernières ont eu lieu le 20 septembre 2024 avec une thématique sur les enquêtes, et le 22 février.

Actualités de l'école municipale de musique

Après un concert autour des musiques baroques (très dépoussiérées avec les groupes de musiques actuelles amplifiées) et un concert dans le cadre du Pôle Musical Limagne avec les groupes « rock » des trois écoles de Lempdes, Aulnat et Pont-du-Château, c'est une invitation autour du chant qui vous est faite pour le **samedi 29 mars à 20h30** au Caméléon. L'évènement « **Chœurs des Terres noires** » réunira sur une même scène les chœurs de communes de Lempdes et Beauregard l'Evêque et le Chœur des Bateliers de Pont-du-Château ainsi que l'orchestre d'harmonie et les chanteurs des classes de chant et de Formation musicale de notre école municipale de musique.

Autre rendez-vous important : début avril, il sera possible de s'inscrire pour le dernier trimestre afin d'essayer en conditions réelles un instrument (46 € pour un cours individuel de 30 minutes par semaine jusqu'à fin juin). N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations à ce sujet au 04 73 83 58 55 ou à ecoledemusique@pontduchateau.fr.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025/26 débuteront le 23 juin.

Budget 2025

Le 17 décembre dernier, le Conseil Municipal a approuvé le budget 2025 de la commune. Ce document retrace, sous l'angle des finances, les politiques publiques déployées par l'équipe municipale à travers ses agents, et au service des habitants.

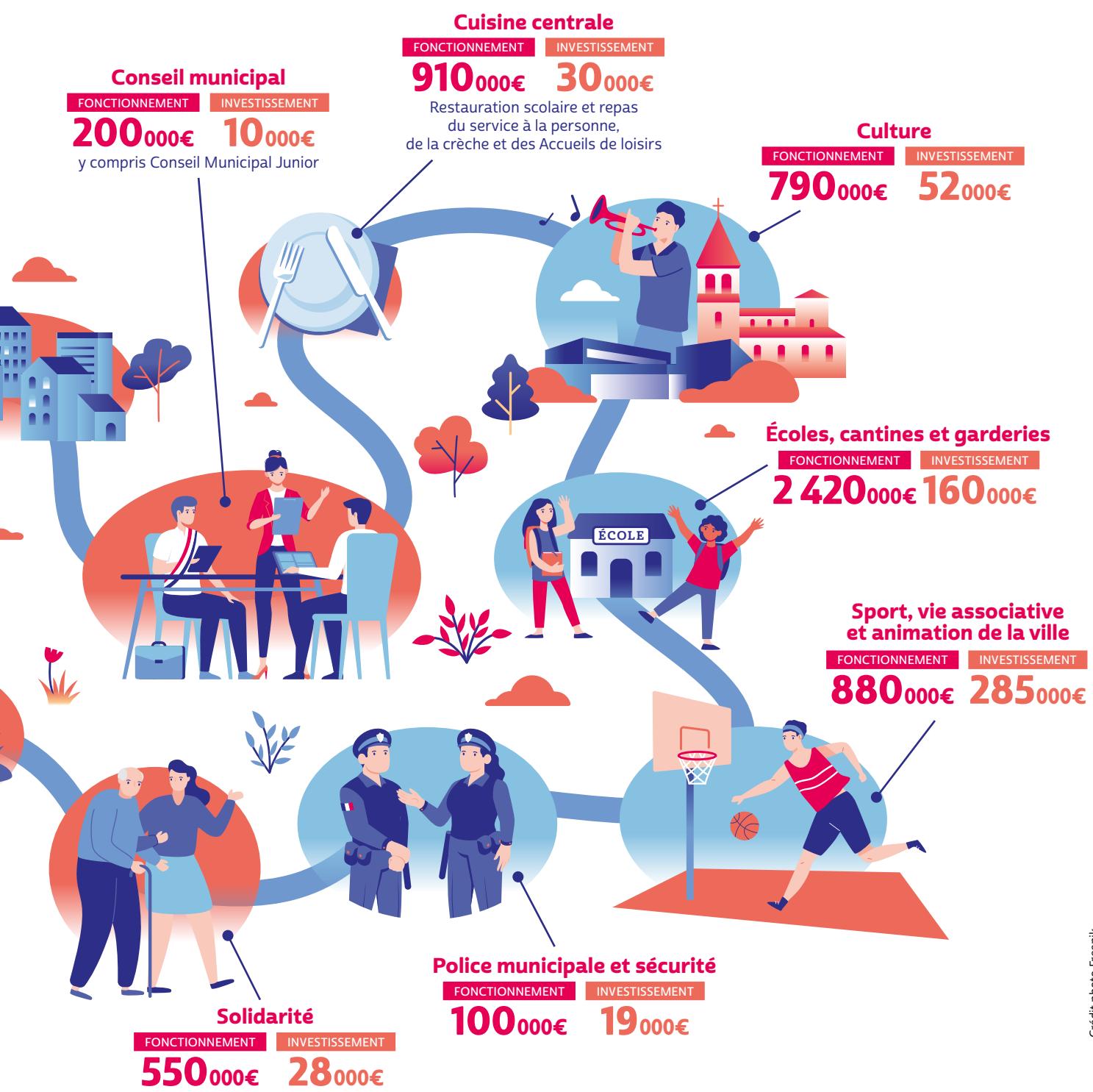
Un budget communal se décompose en deux sections :

- La section de fonctionnement qui regroupe les activités courantes et récurrentes de la collectivité. En dépenses, on y retrouve par exemple la masse salariale, l'énergie, les denrées alimentaires de restauration collective, les produits d'entretien, les fournitures administratives, les abonnements internet et téléphoniques ou encore les subventions aux associations. Ces dépenses sont financées par les impôts et taxes, les dotations de l'Etat et la facturation des services municipaux aux habitants qui les utilisent (comme la cantine, le centre de loisirs ou la billetterie du Caméléon).
- La section d'investissement qui porte les dépenses qui accroissent la valeur du patrimoine de la commune. On y trouve les achats d'importance (véhicules, matériel informatique, mobilier, etc.), les grosses rénovations ou les constructions neuves, ainsi que les aménagements extérieurs. Ces investissements présentent généralement un financement mixte, constitué de subventions, d'épargne propre à la commune, et d'emprunt pour compléter le besoin.

Les recettes de fonctionnement de la collectivité évoluent lentement, à un niveau inférieur à l'inflation. Inversement, les dépenses augmentent fortement, majoritairement du fait de mesures imposées par l'Etat, notamment sur les charges de personnel. Depuis plusieurs années, la ville s'attache à limiter ses dépenses et puise dans ses réserves pour combler cet écart qui se creuse. **A ce jour, la situation n'est plus tenable et la commune va devoir, après 10 années de stabilité, réviser les taux de fiscalité pour parvenir à maintenir le niveau de service public.** Le conseil municipal se prononcera sur cette question en mars prochain.



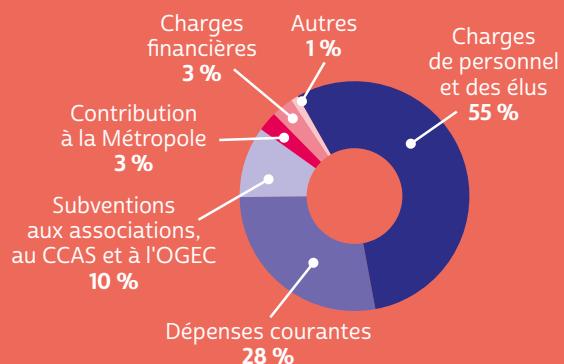
Le budget est un document public consultable en mairie et sur le site Internet de la commune (Affichage légal- Actes réglementaires / onglet Ma Mairie).



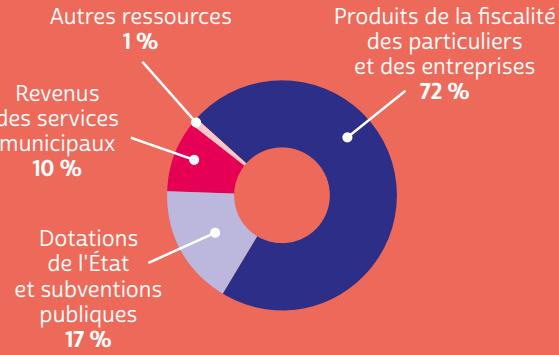
Crédit photo Freepik

PRÉVISIONS 2025

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Actualités liées à la Petite Enfance

Les services "Petite Enfance" sont portés par le CCAS et la commune avec des financements de la CAF du Puy-de-Dôme dont l'objectif est de soutenir les services aux familles sur les territoires.

Une nouvelle signalétique pour mieux identifier les lieux d'accueil

Afin de mieux identifier les différents bâtiments dédiés à la petite enfance et à la parentalité, une nouvelle signalétique a été installée sur les locaux de la Crèche, du Relais Petite Enfance et de la Maison de la famille. Cette dernière a été rebaptisée pour l'occasion « Maison de la famille et de la parentalité » afin d'affirmer la volonté de la commune d'y poursuivre le développement d'actions dédiées à toutes les familles et à tous les parents.



Éveiller les plus jeunes à l'art et aux activités culturelles

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ». Voici un des grands principes issus de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant. Le relais petite enfance et la crèche proposent donc des activités permettant de découvrir diverses formes de culture comme la musique, les arts plastiques, la littérature jeunesse, le spectacle très jeune public ou encore les découvertes sensorielles. Ils font appel à des partenaires comme le service culturel de la ville, le Centre d'arts « Mille formes » à Clermont, la médiathèque Alain Rey, des intervenants musiques, yoga ou encore lecture. En plus d'enrichir le développement intellectuel, émotionnel et social des enfants, ces activités culturelles leur permettent de développer une ouverture d'esprit et une attitude inclusive dès le plus jeune âge.



Nouveau - Rentrée des parents

C'est une première édition réussie pour la « rentrée des parents » qui a eu lieu le 7 octobre pour les familles de la crèche Françoise DOLTO !

Une vingtaine de parents, accompagnés de leurs enfants, est venue partager un moment convivial avec l'équipe de la crèche. Petits et grands ont pu échanger autour d'un buffet réalisé par la cuisine centrale.

Un rendez-vous qui a rassemblé 80 personnes et qui permet d'entrevoir d'autres événements valorisant la place des parents à la crèche et la co-éducation entre les parents et les professionnels.



Du mobilier neuf pour le confort des tout-petits

Ces dernières années, le CCAS a fait le choix d'investir sur de nouveaux éléments de mobilier au sein de la crèche ainsi que dans la salle d'éveil du RPE, fréquenté par les assistantes maternelles de la commune avec les enfants qu'elles accueillent : tables, chaises, dinette, toboggan, cabane...

En effet, des espaces de vie avec un mobilier adapté aux tout-petits sécurisent et favorisent le bien-être et le développement des enfants en stimulant la curiosité et la découverte par le jeu.

Ces nouveaux équipements respectent des normes de sécurité et offrent également aux professionnelles du matériel ergonomique.

Ces investissements reflètent une politique tournée vers l'avenir, en reconnaissant l'importance d'un accompagnement de qualité dès les premières années de la vie.



Les ateliers d'éveil du Relais Petite Enfance

Toutes les assistantes maternelles agréées de la commune qui le souhaitent ont la possibilité de participer aux ateliers d'éveil du relais, sur inscription.

Après quelques formalités administratives, les enfants et les professionnelles sont accueillis à la Maison de la famille et de la parentalité par une éducatrice de jeunes enfants, responsable du RPE.

Lors de ces matinées, les enfants ont la possibilité de se retrouver en temps « collectif », un peu comme à la crèche ! Cela favorise la socialisation, le partage et l'apprentissage de la vie en collectivité. En effet, l'espace est aménagé pour répondre aux besoins des enfants et propose du mobilier professionnel. Ce moment est rythmé par des temps de jeu libre, d'activités proposées par l'animatrice et/ou par les assistantes maternelles elles-mêmes. Celles qui le souhaitent peuvent s'impliquer dans la vie du relais et proposer des idées d'activités, de sorties ou de moments conviviaux.

Coordonnées du Relais Petite Enfance / Tél. : 06 45 92 51 75 / E-Mail : relaispetiteenfance@Pontduchateau.fr



Bilan de la collecte annuelle de la Banque Alimentaire

Les 22, 23 et 24 novembre a eu lieu la collecte annuelle de la Banque Alimentaire, qui permet de reconstituer les stocks de produits secs destinés à l'aide alimentaire des personnes en difficulté. **Dans les 4 supermarchés de la commune où elle s'est déroulée (Aldi, Intermarché, Netto et Super U), les clients ont à nouveau fait preuve de générosité avec plus de 4,5 tonnes de denrées récoltées.** En Auvergne, le résultat est inférieur d'environ 10% par rapport à 2023, mais reste très satisfaisant. La commune et le CCAS s'associent à la Banque Alimentaire pour remercier les supermarchés, les agents et bénévoles qui ont participé à la collecte, et bien sûr toutes les personnes ayant participé par leurs dons.

Au cours de l'année 2024, la Banque Alimentaire a approvisionné le CCAS à hauteur de plus de 6 tonnes de denrées, qui ont pu bénéficier à 59 foyers castelpontins soit 139 personnes dont la moitié a moins de 25 ans.

Poursuite des ateliers destinés aux seniors

Le CCAS proposera à nouveau en 2025 des ateliers de prévention à destination des seniors, en partenariat avec l'ARSEPT Auvergne. Après avoir organisé plusieurs cycles d'ateliers mémoire, les thématiques envisagées cette année sont **le bien-être et le sommeil**. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître rapidement auprès du CCAS qui les recontactera pour préciser les modalités (dates, durée...).

Contact : 04 73 83 73 83
ou ccas@Pontduchateau.fr

La galette de l'EHPAD Les Rives d'Allier

Mme DA COSTA ALVES, directrice de l'EHPAD Les Rives d'Allier et ses résidents ont reçu la visite de Mesdames LANDREVIE et HERRAIZ, adjointes au Maire, pour la dégustation de la galette.

Il est en effet traditionnel que le CCAS offre les galettes aux deux EHPAD de la commune.



Bilan des colis gourmands

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les colis gourmands offerts par le CCAS aux Castelpontins de 75 ans et plus ont été remis à près de 900 personnes. La distribution a été faite par des élus, des agents et membres du CCAS, ainsi que des bénévoles. Les colis, fournis par une entreprise locale, étaient composés de produits régionaux et du terroir français, ainsi que d'un calendrier 2025 magnétique à coller sur le frigo.

En 2025 seront concernées les Castelpontins nés avant 1951. Les inscriptions se feront via le bulletin municipal du mois de juin, ou sur le site de la ville.



CLIC Gérontonomie : une nouvelle permanence pour les dossiers MDPH

Le CLIC Gérontonomie tient désormais une permanence mensuelle sur rendez-vous en Mairie, pour aider toute personne souhaitant faire une demande de prestation ou d'orientation auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH - (enfant ou adulte, première demande ou renouvellement), et qui n'est pas déjà accompagné par un travailleur social.

Exception : les demandes de Carte Mobilité Inclusion (CMI) pour les personnes de plus de 60 ans continueront à être reçues par le CCAS.

Sont concernés par ces permanences les habitants de Pont-du-Château, Lempdes et Aulnat.

La prise de rendez-vous se fait auprès du CCAS au 04 73 83 73 83.

Un moment de convivialité pour les acteurs du portage de livres

Le mardi 3 décembre 2024, l'équipe de la Médiathèque Alain Rey a ouvert ses portes aux bénévoles et bénéficiaires du portage de livres à domicile. **Ce service, proposé en partenariat avec le CCAS, permet aux personnes ne pouvant se déplacer de recevoir à domicile des documents empruntés à la médiathèque par des bénévoles.**

Cette rencontre, en présence de la Vice-présidente et de deux agents du CCAS, avait pour objectif de créer du lien entre les différents bénévoles et bénéficiaires autour d'un petit-déjeuner offert par Clermont Auvergne Métropole, de partager un moment convivial, et de faire connaître les différents services proposés par la médiathèque. Les participants, ainsi que les équipes, étaient ravis de cette visite, qui sera renouvelée une fois par an.

N'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 73 83 73 83 si vous souhaitez bénéficier du portage de livres à domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer (femmes enceintes, personnes malades ou en situation de handicap, personnes âgées...) ou si vous souhaitez devenir bénévole.



"Ma commune ma santé" revient en 2025 !



« Ma commune, ma santé » est un dispositif porté par l'association ACTIOM, dont le CCAS de Pont-du-Château est partenaire depuis 2019. **Il s'adresse aux personnes qui ne bénéficient pas d'une couverture santé via leur employeur** (personnes sans emploi, étudiants, retraités, agriculteurs, professions libérales, artisans, commerçants, intérimaires...). L'objectif est de leur permettre d'accéder à une complémentaire santé à moindre coût.

Une réunion publique sera proposée le 26 mars à 18h (salle M. Brosson - mairie) afin de présenter le dispositif aux Castelpontins qui envisagent d'accéder à une complémentaire santé ou d'en changer. Suite à cette réunion, une permanence sera organisée **le lendemain 27 mars de 8h30 à 12h00, en salle M. Goutain et à l'espace France Services** afin d'étudier les situations des personnes intéressées, sans aucune obligation d'adhésion à l'issue du rendez-vous. La prise de rendez-vous se fera au 05 64 10 00 48.

Espace Jeunes : du nouveau pour nos ados !

La municipalité avait à cœur de proposer un nouveau service pour les jeunes Castelpontins : c'est chose faite ! Depuis le 8 janvier 2025, les jeunes de 11 à 17 ans peuvent se retrouver les mercredis et samedis après-midi à la salle multi-activités de l'école Pierre Brossolette, dans un local récemment rénové, mais surtout être accompagnés par une animatrice diplômée pour se rencontrer, discuter, ou encore développer les projets qui les animent 1.

Plus qu'un lieu, l'Espace Jeune est donc un service en accès libre qui vise à accompagner les jeunes, à développer leur culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation. **Le service est là pour écouter leurs attentes, leurs envies, et créer les conditions pour que leurs projets prennent vie.**

Des interventions sont également menées depuis le retour des vacances de Noël dans les deux collèges ainsi qu'à la médiathèque communautaire 2. Ces ateliers sont proposés par l'animatrice municipale récemment recrutée et construits dans une visée éducative en étroite collaboration avec les établissements.

Le portrait de Lise Mouillaud, notre animatrice jeunesse et toutes les informations pratiques sur l'Espace Jeunes sont à retrouver en dernière page de ce bulletin !



1



2

Et le Centre Ados ?

Le Centre Ados continue bien sûr d'exister en parallèle de l'espace Jeunes. Pour rappel, le Centre Ados est une structure qui accueille un public du même âge. Ces deux services, qui se veulent complémentaires, ont en revanche une offre et un mode de fonctionnement bien différents.

Plus d'informations sur le site Internet de la commune (onglet Vie quotidienne).

2 questions à Ouissam Gdara, adjoint au maire chargé des Sports et de la Jeunesse



Quels objectifs ont conduit à la création de ce nouveau service ?

La création d'un espace pour les jeunes dans notre commune repose sur deux axes essentiels :

- Répondre à un engagement de notre mandat et surtout satisfaire un besoin exprimé par nos habitants, en particulier les jeunes et leurs familles en créant une offre pour ados qui soit complémentaire au Centre Ados.

Un questionnaire avait été réalisé afin de recueillir les attentes et idées sur ce que devrait offrir ce service.

Ces consultations nous ont permis de définir un lieu adapté et convivial qui réponde aux besoins de loisirs, de rencontres, de créativité et de bien-être des jeunes. L'espace Jeunes doit permettre d'offrir des activités adaptées dans un cadre sécurisé et encadré par une animatrice professionnelle.

- Ce nouveau service vise aussi à renforcer le lien social et à encourager l'épanouissement personnel et collectif des jeunes, à concourir à leur ouverture sur le monde et à la mixité. C'est également une manière de les impliquer dans la vie de la commune.

Et puis, les jeunes auront un rôle actif dans la concrétisation de ce projet. Ils auront la responsabilité de choisir un nom pour cet espace, reflétant leur vision et leur identité, ainsi que de contribuer à la création de projets qu'ils animeront. Cela permettra de renforcer leur sentiment d'appartenance, de valoriser leur créativité, et de faire de cet espace un lieu à leur image tout en favorisant la cohésion intergénérationnelle.

Que diriez-vous à nos adolescents pour leur donner envie de fréquenter l'espace Jeunes ?

Je leur dirai que c'est un service qui leur est dédié, qui leur permet de se retrouver entre amis, de faire de nouvelles connaissances, qui leur permet de s'amuser, de faire des activités libres et de passer de bons moments le mercredi ou le samedi après-midi.

Un endroit où ils sont les bienvenus et où ils peuvent être eux-mêmes.

Le but est que les jeunes puissent proposer leurs propres idées avec des activités qui correspondent à leurs envies du moment et dans les domaines qui les intéressent : sports, musique, jeux vidéo, arts, débats, projets créatif, etc.

Le lieu principal d'accueil est un espace moderne et confortable qui pourra évoluer au fur et à mesure des projets.

L'espace Jeunes est aussi un service d'accompagnement de leurs initiatives où ils peuvent discuter avec Lise de projets personnels, où ils trouvent une oreille attentive, sur tous les sujets.

Un lieu qui permet aussi d'échapper à la routine et de ne pas tourner en rond chez soi !

groupe

« Ensemble, construisons Pont-du-Château »

Au feu les pompiers, la maison municipale brûle !

Être élu municipal demande un investissement au quotidien pour participer aux réunions municipales ou structures afférentes.

Être élu municipal c'est avoir une capacité d'écoute des citoyens et de communication avec les collègues, les partenaires et les habitants.

Être élu municipal c'est avoir le sens de l'intérêt général et l'envie de s'engager et de se rendre disponible.

Être élu municipal c'est avoir un esprit d'équipe et de loyauté.

La liste n'est pas exhaustive mais si déjà les élus municipaux castelpontins pouvaient répondre à ces attentes, nous n'en serions certainement pas dans la situation où nous en sommes.

Après les élections de 2020, 3 groupes se sont constitués représentant les 3 listes en lice lors de la campagne. Moins de 5 ans après, on en est à 7 groupes pour 33 élus !!! Sans compter les démissions...

Le bateau prend l'eau et pendant ce temps, les moussaillons partent à la pêche !

À qui la faute ? À ceux qui ne se sentent pas utiles parce qu'ils ne sont pas associés aux décisions qui sont prises ? Au capitaine du navire qui, sans boussole, mène sa barque

sans écouter qui que ce soit ? Aux ambitieux, qui n'ont pas fini la première mi-temps et veulent déjà jouer la suivante en n'écoutant que leur propre intérêt ?

Pendant ce temps-là, les Castelpontins veulent faire la traversée avec une coque percée. C'est ce qui se passe avec le dossier d'un projet de structure pour les mineurs non accompagnés porté par le Conseil départemental. Alors que le maire nous a envoyé une convocation pour une réunion organisée dans le but de nous informer de ce projet, une publication sur les réseaux sociaux met le feu aux poudres alors qu'on ne sait rien du projet. Chacun y va de son refrain sans disposer des éléments de cette affaire. Certains font l'amalgame entre étranger et délinquance, pourtant les plus grandes affaires criminelles portent les noms de Fourniret, Heaulme, Georges, ou encore Lelandais. La réunion ayant été annulée, nous restons avec un dossier vide alors que d'autres devraient décider à notre place. Aujourd'hui, le maire nous informe au compte goutte de l'avancée du dossier. Nous ne manquerons pas de nous exprimer sur ce dossier dès que nous aurons tous les éléments nous permettant de prendre une position claire en fonction du projet qui nous sera présenté.

*Les élus du groupe
« Ensemble, construisons Pont-du-Château »
Vous pouvez nous contacter par mail : ensemblepdc@gmail.com ou par courrier en mairie.*

groupe

Pont du Château 2020, au cœur de notre projet

2025 doit être l'année du changement radical ! Il est inacceptable de rester les bras croisés face à des actes intolérables qui gangrènent notre commune. Pendant 11 longues années, un agent de la Mairie a été entraîné dans une procédure interminable en lien avec du harcèlement moral, entraînant la condamnation de notre collectivité en cassation. Plus de 280.000 € gaspillés ! Pour autant, cet agent doit poursuivre ses actions en défense de ses droits. Cet agent mérite notre soutien dans sa quête de justice. Pourquoi continuer à ignorer cette réalité ?

L'insécurité est une autre problématique que nous ne pouvons plus éluder ! Les habitants s'expriment sur les réseaux sociaux, et il est temps d'écouter leurs cris d'alarme. Notre police municipale est sous-dimensionnée face à la montée de la délinquance. Assez de débats stériles qui divisent ! Entre 2019 et 23, la délinquance générale sur la Métropole a augmenté de près 8% selon le Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Et que dire du projet de l'Estredelle, connu depuis septembre 2024 par certains élus de l'équipe majoritaire ? Il a fallu

notre intervention pour que la vérité éclate en décembre 2024. Ce projet est en attente de financements qui ne seront votés qu'au printemps par le Conseil Départemental, le véritable maître du jeu.

J'ai personnellement subi des pressions pour avoir osé partager des informations cruciales avec vous. Être élu, c'est avoir le courage de dénoncer les abus et d'agir pour l'intérêt commun. Il est temps de réclamer la transparence ! 2026 ne doit pas être une répétition des erreurs du passé !

Pour plus d'informations et nos propositions, rendez-vous sur Cescut.fr.

groupe

de la majorité municipale

Le projet de l'ANRAS pour l'Estredelle

Nous informons la population dès lors que nous sommes certains d'avoir des informations fiables à donner. Rien ne sert de jeter de l'huile sur le feu, d'autant que souvent, ceux qui le font n'ont pas les éléments.

À ce jour, l'ANRAS (Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire qui œuvre sur 36 départements en France) souhaite acquérir l'hôtel-restaurant L'Estredelle pour ouvrir un centre d'accueil pour mineurs non accompagnés. C'était en tout cas ce dont nous avions été informés.

À ce jour, rien n'est acté.

Le maire a été reçu par le Président du Conseil départemental le 20 janvier, puis il a reçu la directrice de l'ANRAS le 22 janvier. Nous pouvons donner des précisions sur ce dossier :

- L'ANRAS a un agrément avec le Conseil départemental depuis 2020 et pour une durée de 15 ans.
- À ce jour, 700 jeunes mineurs non accompagnés sont recensés sur le Puy-de-Dôme. La France a signé la convention internationale des droits de l'enfant ce qui impose que nous puissions accueillir tous les enfants.
- **Le Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme a, dans un premier temps, dit que c'était une affaire privée entre une association et un vendeur privé.**
Pour autant, il s'avère que le Conseil départemental a bien son mot à dire car l'ANRAS attend le vote du budget du Conseil départemental pour savoir si elle peut donner suite à ce projet.
- **Le président du Conseil départemental souhaite une consultation des élus.**

Celle-ci sera informelle car il n'y a aucune valeur à cette consultation. Cette consultation n'a pas été possible en décembre puisqu'une manifestation était organisée. Pas question de donner un avis sous la pression !

- Si l'ANRAS doit effectivement décider de l'achat ou pas de l'Estredelle, le Conseil départemental doit valider le Plan Pluriannuel d'Investissement de l'ANRAS pour ce projet.

En effet, le Conseil départemental alloue un budget par l'intermédiaire de garantie d'emprunts, frais de journée (dont une partie des travaux entre dans ce prix), dotations aux amortissements, etc.

Donc, il est clair que si le Conseil départemental n'accepte pas le Plan Pluriannuel d'Investissement présenté par l'ANRAS, cette association ne pourra pas mener son projet. Il y a donc bien une décision du Conseil départemental qui engagera l'ANRAS... Ou pas.

- **Il a également été clairement dit par la directrice de l'ANRAS que si la vocation de ce lieu était l'accueil de mineurs non accompagnés, il y aurait une partie Maison d'enfants afin de s'occuper des enfants français retirés de leurs familles** (et dont s'occupe l'ASE - Aide Sociale à l'Enfance du Conseil départemental).

Ce sont toutes les informations que nous pouvons donner à ce jour. Une réunion des élus sera organisée afin qu'ils donnent leur avis. **Ce ne sera qu'un avis et ne présage en rien de la décision finale qui devrait intervenir fin avril 2025.**

Plan local d'urbanisme : l'enquête publique est en cours



Bien plus qu'un document administratif, le Plan Local d'Urbanisme vise à dessiner le futur visage de la métropole et à co-construire un véritable **projet de territoire**. Il est donc un **document stratégique et réglementaire** qui doit permettre un aménagement global et durable du territoire métropolitain.

L'enquête publique menée actuellement est un moment essentiel pour faire entendre votre voix sur le **projet de PLU de Clermont Auvergne Métropole**. Elle se déroule du 17 février 2025 à 10h au vendredi 28 mars 2025 à 12h. Vous êtes invités à prendre connaissance du dossier d'enquête et à vous exprimer.

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole concernera également trois autres dossiers, qui sont des annexes du PLUi : Les Périmètres Délimités des

Abords (PDA) des monuments historiques sur Cournon-d'Auvergne et Cébazat et les schémas métropolitains de gestion des eaux pluviales et usées.

Le dossier d'enquête concernant le PLU de la Métropole et les Périmètres Délimités des Abords seront consultables :

- en version papier dans toutes les mairies ainsi qu'au siège de la Métropole. Il en est de même pour les deux schémas métropolitains de gestion des eaux pluviales et usées.
- en ligne :
 - pour le PLUi et les PDA : www.enquetepublique-plui-clermontmetropole.fr
 - pour les schémas métropolitains de gestion des eaux pluviales et usées : www.clermontmetropole.eu/ma-metropole/annonces-legales/

Il est possible de faire part de son avis :

- En mairie et au siège de Clermont Auvergne Métropole :
 - Des registres sont à votre disposition dans les 21 mairies
 - Au siège de la Métropole - Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union Soviétique à Clermont Ferrand
- Par courrier adressé à :

Monsieur le Président de la commission d'enquête
de Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union Soviétique – BP 231
63007 Clermont-Ferrand
- Par voie dématérialisée :
 - Sur le registre numérique dédié à la procédure www.enquetepublique-plui-clermontmetropole.fr
 - Par mail à l'adresse suivante : enquetepublique-plui-clermontmetropole@registre-dematerialise.fr
- Durant les permanences des commissaires enquêteurs dans les communes :
 - À Pont-du-Château le Mardi 25 mars de 14h à 17h
 - Dans les autres communes de la Métropole : www.enquetepublique-plui-clermontmetropole.fr/

Déchetterie

Lors des travaux d'étanchéité sur la toiture du bâtiment de la déchetterie, un incendie involontaire s'est déclaré. L'incident va malheureusement retarder la réouverture que l'on pouvait jusqu'alors espérer fin février. Pour l'heure, il est impossible de se prononcer sur une nouvelle date.

Exposition : De Sève et d'Écorce

Du 19 février au 5 octobre, le Muséum Henri-Lecoq présente l'exposition "De Sève et d'Écorce", une plongée dans les vieilles forêts, ces sanctuaires naturels riches en biodiversité.

À travers le projet Sylvae du Conservatoire d'espaces Naturels d'Auvergne, découvrez photographies et spécimens illustrant ces écosystèmes préservés et laissés en libre évolution.



Bienvenue à

« Evasions gourmandes »

Restaurant - Coffee break - Brunch

Au 2 avenue de la Gare (anciennement « Le Poulet Braseira »), une nouvelle enseigne a ouvert ses portes début janvier : « Évasions gourmandes ». Le restaurant vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 8h à 18h. Vous pourrez y manger ou bien faire une pause-café. L'enseigne propose également un brunch les samedis. Les propriétaires privilient les fruits et légumes de saison, issus de producteurs locaux ou récupérés dans une démarche anti-gaspillage. Vous pourrez également trouver chez eux quelques douceurs à emporter.

evasionsgourmandes63@gmail.com

evasionsgourmandes63

evasions.gourmand

04 22 91 62 86 / 07 81 26 66 51

Couturière

Ciham Brikh vous propose ses services de couture à Pont-du-Château. Vous pourrez faire appel à elle pour tout travail de couture, pour des retouches ou encore des ourlets.

06 65 28 06 38

MDS Multiservices 63

Située à Pont-du-Château, MDS Multiservices 63 est une entreprise locale à votre écoute, spécialisée dans :

- l'entretien des espaces verts : taille de haies, tonte de pelouses, ramassage de feuilles et maintenance complète de vos extérieurs ;
- l'aménagement intérieur : pose de parquet, installation de portes de placards et petits travaux d'amélioration ;
- les interventions diverses et dépannages : des solutions rapides pour vos imprévus.

06 60 04 29 13

mdsmultiservices63@gmail.com

MDS MULTISERVICES 63

Immo 19A

Depuis le 1^{er} décembre 2024, l'agence immobilière Immo 19A vous accueille au 10 bis, rue de l'Hôtel de Ville. L'agence vous propose ses services de transaction, estimation, conseil et location du lundi au vendredi de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 18h et le samedi sur rendez-vous.

06 78 04 15 21 – 09 71 05 79 38

immoconsulting19a@gmail.com

Avis aux commerçants

Que ce soit pour une annonce d'installation dans le bulletin municipal ou pour une mise à jour de l'annuaire en ligne sur le site Internet de la ville, nous invitons les entreprises, artisans, commerçants, professionnels castelpontins à se manifester auprès du service communication.

Tél. 04 73 83 73 62 / communication@pontduchateau.fr

Accompagnement des entreprises par la Métropole

Le site Internet InvestInClermont.eu

Créer, développer une entreprise, la gérer au jour le jour, trouver des financements, surmonter les coups durs, organiser des événements : entreprendre c'est un métier. La Métropole accompagne les entrepreneurs au quotidien, avec un panel de services adaptés. Notamment avec le site web, InvestInClermont récemment refondu, ils pourront trouver des réponses à leurs questions à toutes les étapes de leur projet, grâce à des services personnalisés et à la mise en relation directe avec une équipe dédiée.

Clermont Innovation Week

Du 8 au 17 avril, découvrez la 8^{ème} édition de la Clermont Innovation Week à travers le thème "OSEZ !". Ce thème est une invitation à l'expérimentation et à la créativité sans se brider. Que ce soit au niveau des formats d'événements ou des sujets abordés, l'audace et l'innovation seront célébrées lors de la CIW ! Plus d'informations sur : www.clermontinnovationweek.eu



Un rallye d'escalade pour les jeunes



Le 3 novembre dernier, Castel Grimpe organisait, en association avec le club alpin français de Cournon-d'Auvergne, un rallye d'escalade réservé aux jeunes de 8 à 17 ans.

Le succès était au rendez-vous, **avec une participation de 120 grimpeurs** venus des clubs du Puy-de-Dôme et des départements voisins (Allier, Haute-Loire, Cantal mais aussi Lozère et Nièvre pour les plus éloignés !)

Tous ont pu défier les nouvelles voies de tous niveaux, créées pour l'occasion sur le mur du Caméléon. Les quelques 200 personnes présentes ont pu apprécier le spectacle !

Cette manifestation, la première de cette envergure organisée au Caméléon, a pu avoir lieu grâce aux nombreux bénévoles des deux clubs, à la commune de Pont-du-Château, au département du Puy-de-Dôme, à l'Agence Nationale du Sport, à la Fédération Française des Clubs Alpins Français, ainsi qu'à divers partenaires dont les dons ont permis aux meilleurs de repartir avec de jolis lots. **Parmi les jeunes participants de Castel Grimpe, on peut souligner la performance de Ambrine Macel (3^e des 11-12 ans) et de Anthony Souchon (2^e des 15-17 ans).**

Une belle journée pour marquer les 10 ans de Castel grimpe !

Informations : <https://castelgrimpe.ffcam.fr/>



Rejoignez le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles ! Si son assemblée générale a eu lieu le 13 février, c'est à longueur d'année que peuvent se manifester **ceux qui souhaitent participer à l'animation de la commune ou au fonctionnement de l'association**. Vous souhaitez devenir adhérent ou bénévole pour la nouvelle saison 2025 ? Le Comité accueillera à bras ouverts vos idées, vos compétences et/ou vos muscles pour l'aider à mettre en place ses manifestations !

N'hésitez pas à contacter la secrétaire au 07 67 39 77 38 ou par mail comite-des-fetes-pdc@laposte.net

Gardez la pêche avec Connexion Forme !



Connexion Forme
COURS FITNESS ET BIEN ÊTRE
PILATES - YOGA - BODYART - STRETCHING
CARDIO FIT & BOXE - CROSS TRAINING
RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Connexion Forme, nouvelle association castelpontine de Fitness et bien-être, **organise le dimanche 13 avril, de 10h à 18h, une convention Fitness** à la salle polyvalente de Pont-du-Château.

Au programme :

- Venez découvrir le Bodyart Art, discipline issue du Fitness, qui associe les bienfaits du yoga et du taïchi au renforcement musculaire
- Faites monter votre cardio et dépensez des calories avec notre session ZUMBA
- Renforcez vos muscles profonds et améliorez votre posture grâce à notre événement pilâtes
- Défoulez-vous à travers le Cardio Boxe ou le Cardio dance
- Venez découvrir la danse des caraïbes à travers notre session Bachata

L'association propose des cours de Pilates, Yoga, Renforcement musculaire, BodyArt, du lundi au jeudi.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet www.connexionforme.com, ou contactez l'association par email connexionforme@gmail.com ou par téléphone au 06 19 52 79 39.

Agressions : comment réagir et se protéger ?



Implantée depuis 2017 sur Pont-du-Château et Beau-regard-L'Evêque, **notre association M.A.G.M.A. Self Défense** (Maîtrise, Assurance, Gestion du Mental, Automatismes) a pour but de fournir à ses adhérents des outils basés sur la méthode du Kalah Combat System, de leur apprendre à mieux gérer leur stress, à déterminer le moment opportun pour réagir, leur permettant de faire face à tous types d'agressions et par ailleurs acquérir une plus grande confiance en eux.

Le dimanche 13 avril 2025, de 10h à 13h, nous organisons à l'Espace Beaufort un **stage ouvert à tous** (à partir de 15 ans). Adulte, adolescent, débutant ou non, c'est le moment pour vous de venir découvrir notre discipline et de bénéficier de techniques et de conseils afin d'adopter la posture adéquate en cas d'agression.

Pour davantage d'informations, merci de nous contacter à l'adresse magma.selfdefense@gmail.com.



Vous pouvez aussi directement flasher le QR ci-contre pour vous connecter au formulaire d'inscription.



L'actualité des Restos du cœur

Les Restos du Cœur, à l'échelle nationale, ce sont 1,3 million de personnes accueillies, 2 348 lieux d'accueil, 163 millions de repas distribués, 75 000 bénévoles réguliers et 30 000 bénévoles occasionnels.

À Pont-du-Château, l'antenne locale, située à l'espace Beaufort, démontre chaque jour son utilité, d'autant que le nombre de bénéficiaires a augmenté : 57 familles, soit 148 personnes (dont une quarantaine d'enfants) ont été aidées cet hiver.

Heureusement la solidarité existe ! Les responsables remercient de leurs dons de nourriture, de vêtements et de jouets les particuliers mais aussi le lycée Pierre Boulanger, le Collège Mortaix, l'école Saint-Joseph et le Conseil municipal Junior...

À partir du mercredi 19 mars, avec la fin de la campagne d'hiver et le début de celle d'été, **les horaires d'accueil des bénéficiaires changent** : l'antenne des Restos du Cœur de Pont-du-Château ouvrira **les mercredis de 10h00 à 12h00**.

Par ailleurs, les responsables font appel à votre mobilisation : **ils recherchent des bénévoles qui pourront être présents dans les supermarchés de Pont-du-Château, les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 mars lors de la collecte nationale. N'hésitez pas à vous manifester !**

Pour tout renseignement, contactez : Agnès Vialle au 06 62 28 13 68 ou Jean-Michel Jouve au 06 07 23 97 83.

Bilan du Téléthon 2024

A Pont-du-Château, **les animations du Téléthon 2024 coordonnées par l'Office Municipal du Sport, se sont déroulées les 6 et 7 décembre.**

L'inauguration était animée par la Gym Tonic, la Batterie Fanfare et le Club des Monts d'Auvergne, la clôture, pour sa part, par le Chœur des Bateliers.

De nombreuses associations sportives et culturelles se sont mobilisées pour cet évènement et nous les en remercions vivement, ainsi que la Grappe Ponteïre, qui comme les années précédentes, nous a fourni le vin chaud, tant apprécié !

Un grand merci également à tous les bénévoles qui se sont investis, ainsi qu'aux commerçants qui ont fourni les lots pour notre tombola.

L'OMS a également tenu un stand "Téléthon" au Marché de Noël pour vendre divers objets au profit de l'AFM-Téléthon.

Ces manifestations ont permis de reverser la somme de 3 500 € à l'AFM TELETHON.

Vous pouvez contacter l'OMS de Pont du Château par mail : contact@oms-pontduchateau.fr



Un trophée pour récompenser l'engagement bénévole

Le samedi 7 décembre, les bénévoles des associations castelpontines ont été mis à l'honneur par la commune, à l'occasion de la Journée Internationale des bénévoles.

C'est en 1985 que l'ONU a décidé de faire du 5 décembre la Journée Internationale des Bénévoles en vue de promouvoir l'apport des bénévoles au développement économique, social, culturel, sanitaire...

Pont-du-Château est une commune forte d'un peu plus de 70 associations. Elle comptabilise un grand nombre de bénévoles qu'ils soient membres du bureau, encadrants d'activités ou « petites mains ». Ils et elles, donnent de leur temps et de leur énergie sans compter permettant ainsi aux associations de fonctionner tout simplement et d'œuvrer ainsi à l'épanouissement et au bien-vivre de plus de 6 000 adhérents recensés.

La municipalité, comme elle l'avait précédemment fait en 2021, a décidé de mettre en lumière quelques-unes de ces personnes. Pour cette édition 2024, deux catégories de bénévoles ont été honorées : les plus jeunes bénévoles et ceux ayant le plus d'ancienneté ou membre fondateur de l'association.

Vingt associations ont participé à ce rassemblement présidé par M. Patrick Perrin, maire de

la ville et Mme Sylvie Paquet, adjointe chargée des associations, en présence de nombreux élus municipaux. Étaient présents : American Arverne Tribu, Amicale Laïque, Amis du Vieux Pont du Château, Arts Plastiques et Décoration, Batterie Fanfare l'Indépendante, Castels Randonneurs de la Limagne, Club Badminton Castelpontin, Club de Tir Castelpontin, Club Handball Pont du Château, Club Sportif Pont du Château Football, Gym Tonic Castelpontine, Grappe Ponteire, Karaté Club Castelpontin, Les Restos du Cœur, Office Municipal du Sport, Pont du Château Accueille, Rugby Club Castelpontin, Tennis Club Castelpontin, Tennis de table castelpontin, Vélo Club Castelpontin.

Chaque association s'est vue remettre un diplôme au titre de son engagement. En outre, vingt-neuf trophées (deux mains entrelacées symbolisant entraide et synergie) ont été décernés à 19 hommes et 10 femmes préalablement nommés au sein de leur association par leurs pairs. Deux trophées spécifiques réalisés par des artistes ont été remis à titre posthume. La mairie remercie la fleuriste Anémone, L'Empreinte - Audrey Larivière, Art'N Co Events, El Pueblito, Intermarché, Super U, Carrefour Thiers, ACPP - Industrie plastique et Frédérique Lotz - L'atelier juste pour toi.



Un Championnat de France de Sarbacane dans votre commune !

Un événement sportif exceptionnel se prépare dans notre ville ! **Le 22 mars 2025, Pont-du-Château accueillera le Championnat de France de Sarbacane Senior**, une compétition qui réunira des participants de toute la France pour défendre leur titre dans ce sport passionnant et accessible à tous. Ce sera l'occasion de découvrir cette discipline originale, alliant précision, calme et concentration, et de soutenir les athlètes qui rivaliseront d'adresse.

Pourquoi venir en tant que spectateur ?

Le Championnat de France de Sarbacane promet d'être un événement spectaculaire, avec des compétiteurs de haut niveau, mais aussi un moment convivial et familial. Venez encourager les athlètes dans une ambiance festive et chaleureuse, découvrir les règles et techniques de ce sport en pleine expansion, et profitez de cette belle occasion pour partager un moment agréable avec vos proches. L'entrée est gratuite !

Devenez bénévole pour l'événement

Nous avons besoin de vous pour faire de cet événement un succès ! Vous souhaitez participer à l'organisation du Championnat en tant que bénévole ? Votre aide sera précieuse pour accueillir les compétiteurs, assurer le bon déroulement de la compétition, ou encore guider les spectateurs. En tant que bénévole, vous ferez partie de l'équipe qui assurera la réussite de cet événement. Inscrivez-vous dès maintenant en envoyant un email à l'adresse dédiée (fleroycdh63@outlook.fr). Vous serez informé de toutes les missions et horaires.

Ne manquez pas cet événement incontournable !

Que vous soyez passionné de sarbacane ou simplement curieux de découvrir ce sport, venez nombreux ! Rendez-vous le 22 mars 2025 à Pont-du-Château !



Don de sang : un nouveau défi pour 2025

Et si cette année, nous relevions un défi ?

En terme de besoins, les prévisions nationales pour 2025 sont les suivantes :

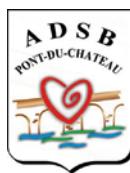
- Sang total : 30.300 poches
- Plasma : 7.900 poches

Le plasma utilisé par le Laboratoire Français de Biotechnologie vient à 65% des USA (dont nous sommes très dépendants). Les médicaments sont à flux tendus avec parfois des dosages réduits lorsqu'il n'y en a pas assez. La part de plasma issu du sang total est de 60%.

Aussi, relevons nos manches ! **Rejoignez-nous le 9 avril prochain à la salle Polyvalente de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 19h30** afin de progresser vers notre indépendance. **Rien ne remplace le SANG. Nous comptons sur vous !**

Facilitez votre don en prenant rendez-vous sur le site : don-sang.efs.santé.fr. Un point d'accueil est prévu pour les enfants et bien sûr une collation vous sera servie.

Renseignements : adsb.pont@gmail.com / 06 87 48 04 01 ou 06 74 00 96 23 / Page Facebook : Don de sang Pont du Château



La Grappe Ponteïre peut être fière de son Castel'Ambic

Cette année encore, le Castel'Ambic a remporté un franc succès. Succès partagé avec le vide-grenier organisé par le club de Basket de Pont-du-Château.

Nous, membres de la Grappe Ponteïre, avons partagé 900 saucissons cuits dans l'alambic avec les « ponteïres » et visiteurs venus nombreux participer à ce moment de convivialité. Le défilé du char des vendanges et celui de Baccus accompagnés des petits mitrons, le concert de l'Indépendante et une animation autour du pressoir pour les enfants ont animé cette belle journée. Le cœur de notre cité a connu, une fois de plus, une très belle animation populaire !



Le père Noël n'a pas oublié le Karaté club castelpontin

Le Karaté club castelpontin est heureux de vous présenter ses futurs champions ! Le Père Noël, de passage au Caméléon, est venu les saluer. Chaque enfant a reçu de sa part un tee-shirt du club personnalisé avec son prénom.

N'hésitez pas à prendre contact pour tout renseignement sur notre club : karateclubcastelpontin@gmail.com



Le combat d'UAid 63 continue, votre aide reste essentielle !

L'Association UAid 63 continue son combat ! Ses missions demeurent les mêmes :

- Aide à l'intégration des Ukrainiens déplacés en France
- Aide aux Français et Ukrainiens au front

Votre aide est plus que précieuse pour les convois humanitaires que nous acheminons nous-mêmes.

Vous souhaitez adhérer, nous aider ou vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter par mail : uaid63rs@gmail.com



CBC63 : à fond sur les terrains

Après le renouvellement des labels suivants : label Mini-Bad "OR" et label "mon club et moi" par la ligue AURA récompensant son engagement pour la pratique sportive des enfants de moins de 9 ans et la fidélisation de ses adhérents, la saison du Club de badminton castelpontin (CBC63) est bien lancée.

Suite au succès du WINTER CASTEL de décembre où près de 400 joueurs ont répondu présents durant le week-end, puis l'organisation du championnat départemental jeunes au Caméléon fin janvier (220 inscrits), le CBC63 a organisé, les 15 et 16 février, son 15^e CASTEL PLUME avec trois cents joueurs dont une soixantaine de joueurs du club.

Le président et son bureau, motivés pour la réalisation de grands événements, savent compter sur nombreux de bénévoles pour le succès de ce type de manifestations ! Le CBC63 est, grâce à cela, reconnu pour son savoir-faire en terme d'organisation.

Cette saison voit 13 équipes engagées en championnat d'Interclubs dont l'équipe 1 évoluant au niveau régional et une équipe en vétérans (un record !).

Pour toute question, n'hésitez pas à venir rencontrer un membre du bureau lors d'un créneau de jeu, ou contactez Emmanuelle (secrétaire) au 07 81 72 37 31 ou Kévin (président) au 06 98 43 36 50 / kevin.cbc63@gmail.com.



En 2025, le Tour de France Femmes passera à Pont-du-Château

Nous aurons le plaisir de voir le Tour de France Femmes avec Zwift passer à Pont-du-Château le jeudi 31 juillet prochain.

Les cyclistes parties de Clermont-Ferrand arriveront depuis la route de Malinrat pour poursuivre sur les avenues de Clermont, Roger Coulon, du Dr Besserve et de Lyon avant de se diriger vers Chignat.

Nous ne disposons pas de l'horaire de passage à ce jour, des communications ultérieures vous informeront notamment des interdictions de circulation et de stationnement entre la route de Malinrat et l'Avenue de Lyon.

Dans l'attente, afin d'organiser cet événement collectivement, nous vous proposons une rencontre le samedi 12 avril - Salle Brosson (mairie) de 10h à 11h30. Nous vous informerons des différentes tâches pour lesquelles nous cherchons des bénévoles et pourrons imaginer une animation, un décor ou autre.

Contact : 04 73 83 73 62



De nouvelles activités pour Pont-du-Château Accueille



2024 fut l'année des nouveautés pour l'association Pont-du-Château Accueille !

Atelier écriture avec Jean-Paul, loisirs créatifs avec Maria, yoga avec Peggy, espagnol avec Jean-Gabriel, les nouveaux jeux de société avec Isabelle, la sophrologie avec Solène...

Toutes ces nouveautés sont venues étoffer les activités déjà bien en place : anglais, informatique, balades et randonnées, bridge, cuisine, art floral, gymnastique, danses (de salon et en ligne), peinture, couture, tricot, crochet, atelier mémoire, cinéma, voyages.

Grâce à son dynamisme, Pont-du-Château Accueille offre à ses 550 adhérents des sorties à la journée, un repas dansant annuel, un après-midi galette des rois, une soirée théâtrale et bien d'autres rendez-vous qui permettent à chacun de lier connaissance et de rendre la vie plus gaie et légère.

L'association vous accueille au 11 rue de la Poste (2^e étage).

Plus d'informations par mail : pdc.accueille@free.fr

POUR UN MEILLEUR TRI DANS LA Poubelle JAUNE : NE PAS EMBOÎTER, DÉCHIRER, OU METTRE SES DÉCHETS DANS UN SAC

La Métropole constate une hausse des erreurs de tri dans la poubelle jaune, dédiée aux déchets recyclables (emballages, cartons,...). En 2024, ce sont près de 30% des déchets recyclables qui n'ont pas été valorisés suite à une erreur de tri.

Présence de sacs poubelles

Les déchets contenus dans ces sacs ne sont pas visibles à l'œil nu, il est donc impossible de savoir si ces sacs contiennent des déchets recyclables ou non. La plupart du temps, le contenu de ces sacs n'est pas recyclé mais est automatiquement envoyé en enfouissement ou en incinération.

Déchets emboîtés ou déchirés trop finement

Avant d'être recyclés, les papiers et les emballages sont conduits au centre de tri où ils sont séparés par matière : journaux-magazines, cartons, bouteilles en plastique, emballages en acier... Cette opération est réalisée par des machines qui analysent les types de matières. En fin de chaîne, des opérateurs affinent cette sélection pour garantir une qualité irréprochable. Pour permettre leur recyclage, les emballages ne doivent pas être emboîtés : une bouteille coincée dans une boîte de conserve gripperà la machine. De même, si les emballages sont déchirés trop finement, ils risquent de ne pas être détectés par la machine.

Pas de textile dans la poubelle jaune

Depuis quelques années, les filières de recyclage du textile se sont organisées pour valoriser les "Tissus, Linges et Chaussures" (TLC). Ces textiles sont répartis entre différentes associations pour être vendus en friperie, donnés ou utilisés en chiffons d'essuyage. Pour cela, des conteneurs spécifiques existent dans les déchetteries de la Métropole. Ceux-ci acceptent tous les "TLC", quel que soit leur état. En aucun cas ils ne doivent être déposés dans les poubelles à couvercle jaune.

Pas de verre dans la poubelle jaune

Le verre a l'avantage d'être un matériau qui se recycle à l'infini, sans perte de qualité. Par contre, il présente l'inconvénient d'être fragile et de se casser lors de la collecte. Pour permettre sa collecte, plus de 700 colonnes sont installées à travers la Métropole. Qu'ils se présentent sous la forme d'une bouteille ou d'un pot, les emballages en verre doivent être apportés en colonne à verre. Ils ne doivent jamais être jetés dans la poubelle jaune car les morceaux de verre se mélangerait aux papiers-cartons et risquent de provoquer de graves accidents.

L'espace Jeunes, c'est

Un service pour les 11-17 ans
pour passer un moment avec des copains,
discuter, s'amuser, faire des rencontres
et pourquoi pas monter des projets

Une animatrice jeunesse présente

- les semaines scolaires :
 - les mercredis de 13h30 à 18h30 et les samedis de 14h à 19h à la salle multiactivités de l'école Pierre-Brossolette
 - le vendredi de 16h30 à 18h30 à la médiathèque
- Pendant les vacances, à la salle multiactivités de l'école Pierre-Brossolette, du lundi au vendredi de 14h à 19h
 - la première semaine des vacances d'hiver et de printemps
 - les 2 premières semaines de juillet

Des temps d'accueil libre et sans engagement

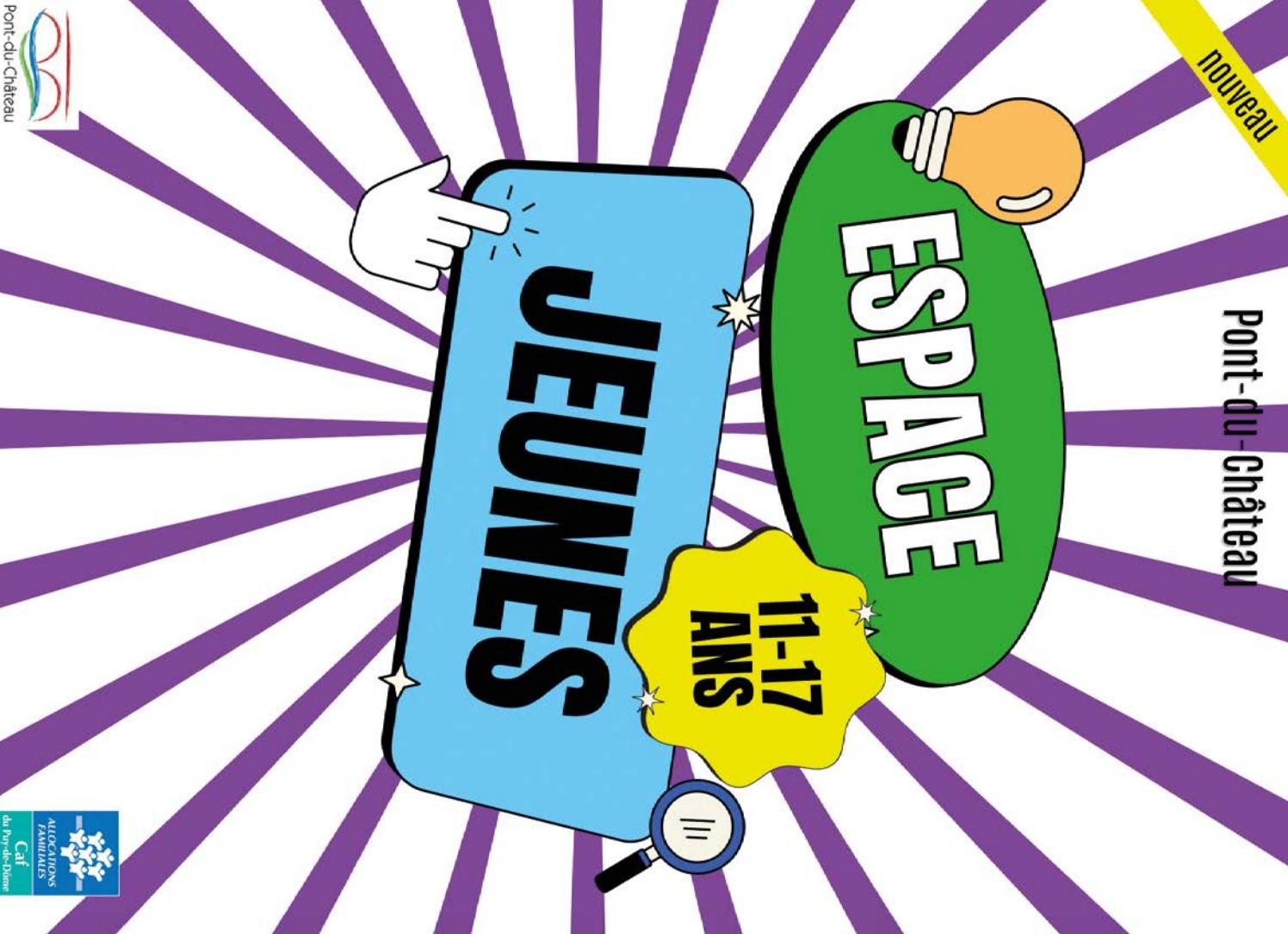
Un service favorisant le partage, l'ouverture,
la mixité, la participation et l'initiative

Pour toute information, contactez Lise Mouillaud,
notre animatrice jeunesse au 07 75 77 89 21
lmouillaud@pontduchateau.fr

Lise, qui es-tu ?

J'ai 34 ans. J'ai rejoint le service Enfance-Jeunesse au mois de novembre. Auparavant, j'étais animatrice adultes pour le compte du CCAS de la ville de Clermont-Ferrand au sein du village intergénérationnel « Le clos des vignes ». Par le passé, j'ai aussi travaillé dans un village vacances. Mon début de parcours professionnel est atypique et j'aime bien travailler aux côtés de publics de tout profil. A Pont-du-Château, j'évolue en terrain connu : j'y ai passé une partie de ma jeunesse !





+ Clermont Auvergne Métropole

EN 2024, PRÈS DE 30% des déchets n'ont pas été recyclés suite à une erreur de tri

Être un as du tri, c'est :

**NE PAS
EMBOÎTER
NI DÉCHIRER
LES DÉCHETS
DANS LE
BAC JAUNE**

+ Préparer demain

CLERMONT METROPOLE - EU